

Les députés Basly, Camelinat et Boyer viennent de faire annoncer leur arrivée à Lyon, pour prendre la direction de la grève des verriers.

On va créer de nouveaux postes d'inspecteurs des caisses d'épargne dont les attributions ressembleront désormais au ministère des finances.

Le gouvernement vient de créer six bourses de voyage de 3.000 francs chacune, en faveur des lycées des écoles commerciales. La durée de chaque bourse est de trois ans. Pour 1887, il sera encore créé six nouvelles bourses.

## AU PALAIS-BOURBON

(De notre correspondant particulier)

Paris, 26 mai.

### Les dissensions ministérielles

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, on discute cette après-midi que le préfet de Loire-Cher, M. Dubois, n'acceptait pas sa nomination avec son collègue de Moulins. On disait aussi que M. Savoieux, sous-préfet de Meaux, nommé receveur particulier à Joigny, refusait également d'entrer dans l'administration des finances. Je ne mentionne ces bruits qu'à titre de curiosité et parce qu'ils concordent avec ceux qui ont trait à des dissensions intestines au sein du cabinet et à la sorte probable d'un ou deux ministres à la suite de la crise ministérielle présente.

### Réunion de la droite

La droite a tenu, sous la présidence de M. de Larochefoucauld, la réunion que nous avons annoncée. La discussion a porté sur les projets d'expulsion qui ont vivement ému l'opinion publique. Il a été arrêté que jusqu'à ce moment où le gouvernement parviendrait à prendre une décision, la droite ne pouvait que conserver une attitude expectante. Elle a ensuite convenu de réclamer la mise à l'ordre du jour d'une ou deux prochaines séances de la loi de protection des cérémonies.

### Suppression du budget des cultes

Pour 12 voix contre 9, la commission du budget s'est prononcée pour la suppression du budget des cultes. Voici les noms douze membres qui ont voté pour : Dreyfus, Clémenceau, Syman, Menard Dorian, Salis, Laisant, Yves Guyot, Bazzarri, Maret, Gerville-Reache, Thomson, de Vendia. Ont voté contre : Andrieux, Gomot, Blanqui, Burdeau, Sans-Leroy, Constant, St-Prix, Leguay, Prevost, Domain. M. Yves Guyot a déposé son projet qui, on le sait, a pour but de laisser à la disposition des communes les 46 millions affectés au budget des cultes.

### La loi sur l'instruction primaire

La commission de l'instruction primaire a approuvé les conclusions du rapport de M. Steeg, tendant à l'adoption du projet tel qu'il est sorti de la délibération du Sénat, afin de ne pas retarder le vote de loi. M. Keller a été autorisé à rédiger une note au nom de la minorité.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

Une douceuse nouvelle s'est répandue en ville ce matin. L'un de nos concitoyens, M. Georges Pottier, représentant d'une de nos grandes maisons de négoce, vient de périr au Tonkin dans des circonstances qui ne sont pas encore exactement connues.

Le télégramme qui a apporté cette nouvelle est d'un laconisme complet; les bruits les plus divers circulent dans le public; jusqu'à présent, rien ne les confirme.

On attend des renseignements plus précis; M. Georges Pottier avait trente-deux ans. C'était un homme de grande énergie et d'une réelle intelligence. Les nombreux amis qu'il comptait sur la place s'associeront à la douleur d'une famille cruellement éprouvée.

Les travaux de la nouvelle gare. — La poche s'est attaquée aux murailles du hall des messageries qui ferme la perspective de la rue de la Gare, et la démolition de ce bâtiment sera bien-tôt terminée. Quant aux matériaux provenant de cette démolition, on les dispose soigneusement sur l'emplacement même du hall, car ils doivent servir à la construction des nouveaux bâtiments.

Ces travaux nécessitent le remaniement de tous les services. Le hall des messageries de grande vitesse sera agrandi jusqu'au dépôt de charbon des mines d'Atzén et remplacera les magasins en démolition. Le service de la grande vitesse viendra occuper les bâtiments de la gare actuelle, que l'on modifierra en conséquence. Les douanes provisoirement abritées dans la salle d'attente des troisièmes, seront transférées à l'entrepôt occupé actuellement par le receveur des colis de grande vitesse. Enfin, l'entrée des messageries qui est située entre la maison de M. le chef-en-Févier et le poste de l'octroi, sera reportée entre ce dernier et la nouvelle gare.

Quant à la mise en adjudication, on nous assure que ce n'est plus qu'une question de quelques jours.

Dans le récit qu'il fait aujourd'hui de la rixe survenue lundi soir entre agents et souteneurs dans la rue de Magenta, le *Progrès du Nord* se livre à ces commentaires :

On osé à peine parler de cette rue ignoble où la prostitution s'établit au grand jour sans que jamais M. le Maire réactionnaire, chargé depuis d'autant de la santé de la ville, y daigne jeter un coup d'œil.

C'est bien au correspondant du *Progrès* qu'il convient de reprocher à la municipalité actuelle son inertie sur ce chapitre lorsque, pendant tout le temps qu'ils ont été à l'hôtel-de-Ville, ses amis politiques ont laissé la prostitution se développer impunément à Roubaix !

Depuis quelle époque, s'il vous plaît, a-t-on pris des mesures pour réprimer le raccolage sur la voie publique ? Nous nous rappelons que de 1880 à 1884, la rue de Tourcoing offrait, chaque soir, un spectacle profondément honteux et que les nombreuses plaintes, suscitées par cet état de choses, avaient le don de laisser absolument indifférents les élus du temps.

Les rébellions contre la police passent décidément à l'état d'épidémie. Dans la soirée de mardi, un expulsé ayant déjà subi je ne sais combien de condamnations et répondant au nom de Georges Bogart, a été arrêté à Sainte-Elizabeth et mené au commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement. Durant le trajet, il réussit à dévaster les agents, de les menacer, de les frapper. Au poste, il s'empêtra dans une cabaret, l'où votaient plus beaux jours de l'heure opportunité ?

La prostitution ouverte est ignoble, nous en convenons volontiers; mais ce n'est qu'un mal anodin à côté de la prostitution clandestine, contre laquelle les municipalités, désarmées par les lois opportunités, sont impuissantes.

Le canal de Roubaix. — Les travaux d'établissement de murs de quai et de chaussées privées sur le canal de Roubaix seront adjugés à Lille, au hôtel de la préfecture, le samedi 19 juin, à deux heures. Le devis de l'entreprise est de 172.000 fr.

Le dénombrement de la population. — Les candidats aux fonctions d'agents-recenseurs ont subi un examen écrit lundi soir, dans la salle des fêtes de l'hôtel-de-Ville ; vendredi, ils devront répondre à quelques questions orales. Samedi, on choisira définitivement ceux qui seront reconnus aptes à cette besogne assez délicate.

Les habitants sont invités à mettre à la disposition des recenseurs leurs livrets de famille et d'ouvrier, leurs permis de séjour et tous les autres documents de nature à faciliter les opérations du dénombrement.

La fête du 14 Juillet. — Les membres de la commission des fêtes sont conviés à l'hôtel-de-Ville vendredi prochain, à 5 heures et demie du soir, pour délibérer sur le programme de la fête du 14 juillet.

Les souscripteurs à l'emprunt de 500 millions pourront à partir du 3<sup>e</sup> mai échanger aux bureaux des percepteurs de Roubaix les réceptions provisoires contre les certificats d'emprunts. Les versements des termes seront également reçus dans ces bureaux du ler au 15 juillet; du ler au 15 octobre; du ler au 15 janvier 1887.

Passé ces délais, les souscripteurs devront s'adresser directement à la *Treasury générale*.

La construction de l'Ecole des Arts industriels. — Les travaux de construction de l'école des Arts industriels seront mis en adjudication vers la fin du mois de juin. Il y aura trois lots. Le premier comprend la terrasse, la maçonnerie, le carrelage, le plafonnage, les enduits, les égouts et les pavages; le 2<sup>e</sup> la charpente en fer et la ferronnerie; le 3<sup>e</sup> la charpente en bois.

Distinction honorifique. — M. E. Descamps, de Raizeau, à Epernon, a obtenu la médaille d'or au concours régional de Lille.

M. Descamps est connu d'un grand nombre d'industriels de Roubaix et Tourcoing, auxquels il livre ses produits, tels que feutres et draperies pour encollage.

Deux accidents. — Dans l'après-midi de mercredi, un garçon brasseur, Jean-Baptiste Lessert, demeurant au Béneau-Saint-Tourcoing, s'est fracturé la jambe droite en roulant un tonneau de bière dans le corridor d'une maison de la rue de Lille. Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

Le même jour à huit heures du soir, un marin employé aux travaux de démolition de la gare est tombé du haut de la charpente du hall des messageries et, dans sa chute, s'est brisé la cheville droite. Cet homme, du nom de Charles Lebel, a son domicile à Campain-en-Févier; mais durant la semaine, il loge chez sa sœur, rue Béneau, où on l'a aussitôt fait conduire en voiture.

L'exploitation de l'enfance. — On a constaté mercredi au dépôt de sûreté le petit François L... pour mendicité. Ce gamin qui n'a que huit ans et est indigne, recevait tous les jours de sa mère, demeurant à l'île, l'ordre d'aller mendier et de rapporter 2 francs. Lorsque le panvre peut-être, ne pouvait parvenir à réaliser cette somme, il recevait une correction sévère.

Deux nouvelles arrestations ont été effectuées à la suite de l'affaire de la rue de Magenta, celle des sœurs d'Aulnoy, Bacq, 24 ans, Tisserand, et de Cesar Olivier, 27 ans, journalier.

Mardi soir, une fille de mauvaise vie a encoché un maillet à partir dans la rue de Magenta avec un agent en bourgeois. Elle a été l'objet d'un procès-verbal. Nous ne pouvons que féliciter M. le commissaire central des mesures énergiques qu'il prend pour assainir ce quartier tendant de plus en plus à devenir une vraie Cour-des-Miracles.

Vols et voleurs. — Un jeune homme de 17 ans, originaire d'Annelaix et demeurant rue de Beaurepaix, a été arrêté mercredi sous l'inculpation de vol d'un portefeuille contenant 12 fr. 50. Il est, en outre, accusé de coups et blessures sur la personne d'un jeune bâclier.

— Un tisserand, Etienne K..., âgé de 42 ans, a commis des escroqueries au détriment de plusieurs logeurs et restaurateurs du quartier du Fontenoy. Il a été mis à la disposition de la justice.

moins dans la fosse, ça n'avait pas l'air d'un méchant garçon.

— Il prétend que c'est ce soir qu'on doit vous attaquer; c'est le moins ce qu'il a déclaré au commissaire de police.

— Il est plus avancé que moi; je ne sais absolument rien, si ce n'est qu'on m'a écrit hier qu'on me ferait mon affaire un de ces jours.

— Je vous avoue que je ne crois pas que ces mesures soient sérieuses; mais comme il faut avant tout que nous veillons à la sûreté des gens, je vous ai fait appeler pour vous prévenir et vous dire que j'irais ce soir avec deux de mes hommes passer la soirée chez vous.

— Frapon revint chez lui et communiqua à sa femme ce qu'on venait de lui dire.

— Celle-ci jeta des cris d'aigle, et, accompagnée de son mari, se rendit immédiatement chez les Voltin avec ses enfants.

— Il n'y avait pas de date, m'sieur; seulement on me disait que j'y passerais.

— Et qu'est-ce que vous pensez de cela ?

— Et qu'avez-vous fait de la lettre ?

— Oh ! j'en ai reçu plus de vingt; j'ai jeté ou brûlé les premières, et j'ai gardé les dernières.

— Vous les avez lues ?

— Non, elles sont chez nous.

— Peu importe; pour quel jour vous meniez-je au travail ?

— Il paraît que c'est pour ce soir et que la police a été prévenue.

— Eh bien ! tu as de la chance, mon pauvre vieux !

— C'est pour ça que je t'amène la mère et les petits en te priant de me les garder jusqu'à demain.

— Connaissez-vous un nommé Mireux ?

— Oui, m'sieur.

— Qu'est-ce qu'on m'a dit, que vous aviez été menacé ?

— Oui, m'sieur.

— On vous a écrit pour vous en prévenir ?

— Oui, m'sieur.

— Et qu'avez-vous fait de la lettre ?

— Oh ! j'en ai reçu plus de vingt; j'ai jeté ou brûlé les premières, et j'ai gardé les dernières.

— Vous les avez lues ?

— Non, elles sont chez nous.

— Peu importe; pour quel jour vous meniez-je au travail ?

— Il paraît que c'est pour ce soir et que la police a été prévenue.

— Eh bien ! tu as de la chance, mon pauvre vieux !

— C'est pour ça que je t'amène la mère et les petits en te priant de me les garder jusqu'à demain.

— Connaissez-vous un nommé Mireux ?

— Oui, je le connais de l'avoir vu et fait traîner.

— Qu'est-ce que ce garçon-là ?

— Ah ! ça, je n'en sais rien ! On dit qu'il ne

vaut pas grand' chose ; quand il travaillait avec

— Un malfaiteur s'est introduit, mercredi après-midi, dans le logement occupé par un tisserand, M. Bernard Wippler, rue du Tillen, et a soustrait une montre en argent et une paire de boutons de manchette en or. L'auteur de ce vol est inconnu.

Les rébellions contre la police passent décidément à l'état d'épidémie. Dans la soirée de mardi, un expulsé ayant déjà subi je ne sais combien de condamnations et répondant au nom de Georges Bogart, a été arrêté à Sainte-Elizabeth et mené au commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement. Durant le trajet, il réussit à dévaster les agents, de les menacer, de les frapper. Au poste, il s'empêtra dans une cabaret, l'où votaient plus beaux jours de l'heure opportunité ?

Les rébellions contre la police passent décidément à l'état d'épidémie. Dans la soirée de mardi, un expulsé ayant déjà subi je ne sais combien de condamnations et répondant au nom de Georges Bogart, a été arrêté à Sainte-Elizabeth et mené au commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement. Durant le trajet, il réussit à dévaster les agents, de les menacer, de les frapper. Au poste, il s'empêtra dans une cabaret, l'où votaient plus beaux jours de l'heure opportunité ?

— Louvre qui nous écoutait, et qui jamais n'avait été battue dans les nombreux concours où il s'est présenté nous acclama et son directeur, se déclara-t-il pour une somme de 16.000 francs. La liquidation de l'affaire terminée, M.B.L... paya à M.M.D... le produit de la vente, déclara-t-il, de la somme qui lui était due.

Telle est l'origine du conflit qui amène aujourd'hui les parties devant le Tribunal.

M.N. revendique cette somme de 16.000 francs.

Il prétend qu'il a fait la consignation pour le compte d'un tiers, lequel avait en vue une spéculation sur le change; des termes, même d'une lettre, qui doit former contrat, il résulte, suivant lui, que son adversaire était devenu mandataire substitué. Il faut, pour que M. B.L. puisse se soustraire aux obligations de la vente, déclara-t-il, qu'il vienne prouver son droit à se compenser avec une créance personnelle et le prix de la marchandise.

Un autre autre société très importante était celle des orphéonistes de Tourcoing (Nord) qui ont adopté pour désignation le mot assez original de *Crick-Sicks* et qui comprend 82 exécutants dirigés par un chef de grand mètre, M. L. Rosso. Cet orphéoniste qui a fait ses preuves dans de nombreux concours, notamment à Roubaix, en 1881, et à Lille en 1882, existe depuis 1856, mais fut démantelé en 1886. Il se compose presque exclusivement d'employés du commerce et de l'industrie de Roubaix.

Le *Choral du Louvre*. — Les sociétés qui font l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

## TOURCOING

### LES CRICK-SICKS A MEAUX

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent article, la Société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue de l'Alouette... — Ouverture le 1<sup>er</sup> mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. à 12 h. du matin.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui font l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

## TOURCOING

### LES CR